

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 4 Janvier 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 4 Janvier 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Florence Guirlin excusée.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil étudie l'ordre du jour.

I- TRAVAUX EN COURS ET A PREVOIR

1/ Assainissement : La mise en séparatif de la rue principale et de l'antenne du Prieuré a été réalisée. Il reste trois maisons à raccorder et le bureau d'études doit établir un chiffrage.

Lors de la réunion du 13 janvier plusieurs points seront à soulever :

- rôle et impact des déversoirs d'orage
- méthode de raccordement des maisons restantes
- balayage de la route, limitation de vitesse à 30 Km/Heure jusqu'à la fin des travaux.

2/ Logement ancienne poste : Monsieur Piazza de l'Agence Technique Départementale s'est rendu sur place pour établir un état des lieux afin d'estimer les travaux de première urgence à réaliser (isolation thermique, sécurité de base...). Les financements seront à étudier.

3/ Salle communale : Les fenêtres ont été remplacées et l'intervention du plâtrier est prévu fin janvier. Un dossier sera préparé par l'ATD afin d'inscrire les travaux d'accessibilité au programme de Dotation DETR 2016.

4/ Cimetière : Le conseil examine les devis demandés pour l'évacuation d'une tombe et la réalisation d'un caveau temporaire avec place réservée aux ossements. La décision est reportée à une prochaine séance afin d'étudier d'autres solutions.

5/ RD 146 : Les travaux de réfection du mur dans le virage à l'entrée du bourg sont prévus du 8 février au 3 mars 2016. Une réunion de préparation est organisée en mairie le 12 janvier à 10 H. Les informations devront être adressées aux services de ramassage scolaire, des secours, des ordures ménagères et à la population de Blanot.

II- LOCATION DU LOGEMENT MAISON BOURG

Ce logement sera libéré à partir du 15 février prochain. Une annonce a été transmise à toutes les communes de la communauté de communes du clunisois, et sur le site du « bon coin ».

III- EMPLOI POUR HEURES DE MENAGE

Monsieur le Maire rappelle que l'agent employée pour le ménage a souhaité mettre fin à son contrat de travail. Trois personnes se proposent pour la remplacer.

Le conseil décide d'employer Laurianne Bouquet pour deux heures de travail tous les 15 jours. Son contrat détaillera les conditions d'emploi.

Par ailleurs une entreprise pourra être sollicitée pour effectuer « un gros ménage » lorsque cela sera nécessaire.

IV- CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR CIRCUIT VTT

L'association MSR BLANOT DOWNHILL a sollicité l'autorisation de créer un circuit VTT de Descente depuis l'auberge du mont Saint Romain jusqu'à Nouville. Le projet de convention de passage sur 4 parcelles sises sur Blanot, est soumis au Conseil Municipal.

Un conseiller fait remarquer que les premières infrastructures ont été installées au détriment du Site du Mont Saint Romain. En utilisant les pierres de la tour du Chatelet, il y a destruction de vestiges anciens. Ces ruines appartenant à l'Office National des Forêts et étant situées sur la commune de Chissey les Mâcon. Monsieur le Maire prendra contact avec les propriétaires afin que la convention stipule la remise en état du Site.

Après discussion, cette convention est adoptée à 9 voix pour et une voix contre.

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 4 janvier 2016 (suite)

V- PRISE EN CAHRGE DE L'ASSURANCE

Le conseil autorise le Maire à encaisser le chèque de 2 671,46 € établi par l'assurance communale pour remplacement du poste de secours aux grottes de Blanot.

VI- VENTE DE PARCELLES DE BOIS PAR UN PARTICULIER

Monsieur le Maire donne lecture du courrier concernant la vente de deux parcelles boisées. Une des parcelles est en limite de propriété avec la commune de Blanot, et le conseil doit se prononcer sur une éventuelle acquisition.

Le Conseil étudie la situation cadastrale de cette parcelle, et à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption.

VII- COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

1/ Commission « Vivre ensemble »

De nombreux pots, graines et plants ont été récupérés. La prochaine réunion est prévue début février, afin d'organiser la préparation des plantations. La commune participera par l'achat d'arbres fruitiers et de rosiers.

2/ C.C.A.S.

Le repas du CCAS s'est bien passé. Un colis a été porté aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer

2/ Commission Tourisme

Une association de spéléo a programmé son assemblée générale à Azé, et souhaite faire une visite de la grotte de Blanot le week-end de Pentecôte. Une réunion est prévue jeudi 7 janvier avec les intervenants.

4/ Rencontres entre communes voisines

La rencontre avec les élus des communes voisines a permis d'établir un état des « mutualisations » possibles et souhaitées, ainsi qu'une volonté de travailler ensemble

VIII- PREPARATION DE LA CEREMONIE DES VOEUX

La municipalité invite la population à la cérémonie des vœux le dimanche 10 janvier à partir de 11 H 30. Les conseillers se répartissent l'organisation matérielle.

IX- QUESTIONS DIVERSES

1/ Assistance Technique Départementale en matière d'assainissement

Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant au contrat pour renouvellement de l'assistance technique en matière d'assainissement collectif et non collectif.

2/ Entretien communal

Suite à l'accident survenu à l'agent communal, des solutions seront recherchées pour assurer l'entretien de la commune : intervention d'entreprises, convention avec la commune de Cortambert, déneigement par Benoit Corsin.

3/ Appel à projets touristiques

Une subvention de 6 000 € a été attribuée par le département à la commune de Blanot pour l'étude d'un aménagement du centre bourg (places et parkings) et de 1 400 € pour aménagement de « l'espace nature » aux grottes de Blanot.

Le Maire, Jean-François FARENC